



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

Circulaire N° 077/2025/FECAFOOT/SG/DC/MLC à l'intention de Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs des championnats MTN Elite One et MTN Elite Two.

Dans le cadre de ses efforts continus pour renforcer la professionnalisation du football des clubs sur le Continent, la CAF mène une enquête auprès des clubs professionnels.

A cet effet, j'ai l'honneur d'inviter les clubs des **Championnats MTN Elite One et MTN Elite Two** à bien vouloir participer à cette enquête via le lien ci-dessous :

<https://forms.cloud.microsoft/r/9zK68115wt>

Cette démarche vise à consolider les acquis déjà réalisés grâce au système de licence des clubs et à identifier les domaines nécessitant un soutien et un développement supplémentaires.

Cette enquête est anonyme. Les enquêtés devront uniquement indiquer leur pays et leur ligue, et il ne sera pas possible d'identifier les clubs individuellement.

Afin de garantir la pertinence des réponses, il est souhaitable que le questionnaire soit rempli par le dirigeant de club responsable de la mise en œuvre de la licence des clubs (**l'officier CLOP**).

Je vous engage à répondre au questionnaire dans un esprit de collaboration et de progrès commun. Vos réponses précieuses pourront aider la CAF à améliorer l'appui qu'elle apporte aux Associations Membres et aux clubs eux-mêmes.

Les réponses à ce questionnaire doivent parvenir à la CAF au plus tard le **vendredi 31 octobre 2025**.

J'attache du prix au scrupuleux respect des présentes prescriptions.

Fait à Yaoundé, le 23 octobre 2025

LE SECRETAIRE GENERAL



MANDONG Isaac Noé